

ENCORE PLUS D'AVANTAGES, AVEC NOUS.

Conditions d'engagement et avantages

Ce qui fait la force de la Mobilière, ce sont ses collaborateurs.
C'est pourquoi il est important pour nous de créer un environnement de travail attrayant, qui inspire, procure de la joie et donne du sens.

Temps de travail & vacances

Travail flexible

- Environnement de travail moderne: open space, zones de concentration, salles d'atelier et espaces de pause
- Modèles de travail flexibles: télétravail, temps partiel, partage de poste et travail indépendant du lieu
- Horaire flexible: 42 heures par semaine, soit 8,4 heures par jour, avec une pause de 15 minutes le matin et l'après-midi
- Compensation en cas de solde d'heures positif

Vacances

- Au minimum 25 jours de vacances par année civile

Âge	Vacances par année civile
Jusqu'à 21 ans	27 jours
À partir de 21 ans	25 jours
À partir de 50 ans	30 jours
Jusqu'à 49 ans (sans enregistrement du temps)	30 jours
À partir de 50 ans (sans enregistrement du temps)	33 jours

- Achat de vacances (jusqu'à 4 semaines)
- Congé non payé



Famille

- 20 semaines de congé maternité (payées à 100 %)
- 6 semaines de congé paternité/adoption (payées à 100 %)
- Accès facilité aux crèches: crèche interne à Berne, partenariat avec une crèche externe à Nyon
- Salle d'allaitement
- Diverses offres culturelles pour les familles et les enfants
- Allocations familiales et de formation harmonisées sur la base du montant cantonal le plus élevé (Berne, Zurich, Vaud), droit aux prestations conformément à la loi fédérale sur les allocations familiales:

Allocations pour enfants	1 à 2 enfant(s)	dès 3 enfants
0-16 ans	CHF 322.-	CHF 375.-
Allocations pour formation	1 à 2 enfant(s)	dès 3 enfants
17-25 ans	CHF 425.-	CHF 470.-



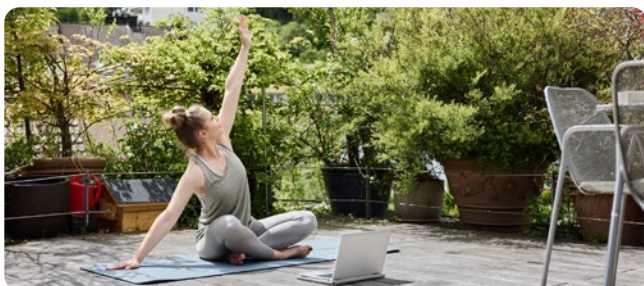
Santé & engagement sociétal

Santé & bien-être

- Large éventail de cours et d'événements autour de l'alimentation saine, de l'activité physique, du corps et de l'esprit
- Douches et vestiaires à Berne, Nyon et Zurich
- Salle de repos et fauteuils de massage
- Restaurant d'entreprise (Berne/Nyon) avec des menus frais et régionaux (CHF 7.50)

Engagement sociétal

- La Mobilière, en tant qu'entreprise à ancrage coopératif, s'engage en faveur du développement durable et assume des responsabilités économiques, sociales, écologiques et culturelles
- Jusqu'à 2 jours de volontariat d'entreprise par année à disposition



Rémunération, développement & prévoyance

Rémunération & prévoyance

- Rémunération équitable, conforme au marché, et politique salariale cohérente
- Participation aux résultats pour les collaboratrices et collaborateurs
- Caisse de pension en primauté de cotisations, avec cotisations échelonnées selon l'âge: part employé 40 %, part employeur 60 %

Âge	Cotisation de l'employé sur le salaire assuré	Cotisation de l'employeur sur le salaire assuré
55-65 ans	14,85 %	22,45 %
45-54 ans	12,85 %	19,45 %
35-44 ans	10,85 %	16,45 %
25-34 ans	9,65 %	14,65 %
18-24 ans	1,15 %	1,75 %

- Déduction de coordination: CHF 15'120.-
- Déductions légales: 6,4 % (AVS/AI/APG/AC);
canton de Vaud: 6,46 % (AVS/AI/APG/AC)

Formation & formation continue

- Large offre de formation continue interne
- Participation financière aux formations externes



Avantages & rabais

Rabais de primes & assurances

- Rabais de prime de 25 % sur la prime nette de nos assurances non-vie
- Rabais de 20 % sur nos produits de prévoyance privée, jusqu'à CHF 4'000.- par an et par collaborateur, également valable pour les conjoints et les enfants
- Prise en charge de l'assurance-accidents: prestations de premier ordre dans le monde entier en cas de maladie et d'accident
- Maintien du salaire dès le 1er jour en cas de maladie ou d'accident, avec couverture complète pendant 2 ans (prime prise en charge à 100 % par la Mobilière)
- Contribution à la prime d'assurance-maladie, selon le taux d'occupation, au prorata:
 - Jusqu'à un salaire mensuel brut de CHF 8'215.-: CHF 120.-/mois
 - À partir d'un salaire mensuel brut de CHF 8'216.-: CHF 60.-/mois
- Hypothèques à conditions préférentielles

Réductions

- Abonnement demi-tarif gratuit
- Voyages d'affaires en 1^{re} classe
- 20 % de rabais sur REKA-Rail jusqu'à CHF 1'000.-
- Jusqu'à 50 % de rabais sur les places de parc sur les sites de Berne et Nyon
- Abonnement mobile gratuit et réductions pour les membres de la famille
- Kit home office jusqu'à CHF 500.-
- Diverses réductions pour des événements et manifestations culturelles
- Ventes d'objets issus de sinistres à prix réduit via le «Marché» interne
- Autres offres pour le personnel, comme des rabais auprès de certains clients ou partenaires de la Mobilière (massages, hôtels, rabais flotte)

Dons en argent

- Mariage: CHF 500.-
- Naissance/adoption: CHF 500.-
- Anniversaire de service (tous les 5 ans): jours de vacances supplémentaires ou part de salaire mensuel
- Retraite: CHF 1'500.-



Les présentes conditions d'engagement s'appliquent aux collaboratrices et collaborateurs engagés pour une durée indéterminée sur nos sites de direction de Berne, Nyon et Zurich.